

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 24 juin 2024

OBJET :

**Concession des accueils périscolaires,
extrascolaires et de jeunes
Rapport annuel du délégataire**

**Rapporteur : M. RIFF
Délibération n°10**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération en date du 30 mai 2023, la ville d'Essey-lès-Nancy a délégué à l'association Léo Lagrange Centre Est la gestion de ses accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes. Prenant la forme d'un contrat de concession, cette délégation a pris effet au 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 5 ans.

Conformément à l'article L3131-5 du Code de la commande publique, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport retraçant l'exécution qualitative, technique et financière du service. En application de l'article R3131-2 de ce même code, « *le rapport [...] est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1^{er} juin* » et doit comporter les pièces notamment prévues à l'article 54 du contrat de concession de service public, dont les termes ont été approuvés par délibération du conseil municipal susvisée. L'article L1411-3 du Code général des collectivités territoriales prévoit que l'« *examen [de ce rapport] est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte* ».

Par courriel en date du 31 mai 2024, l'association Léo Lagrange a adressé à la ville d'Essey-lès-Nancy son rapport relatif à la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023. Ce rapport demeure toutefois incomplet s'agissant notamment des pièces à caractère financier (prévisionnel d'activité, comptes et bilans certifiés, note d'analyse des écarts entre les réalisations et les comptes prévisionnels...) et de quelques pièces portant sur l'activité en elle-même (programmes d'animations, bilan Caf...) et la gestion du personnel (suivi du plan de formation).

Il est donc proposé de solliciter de l'association la production des pièces manquantes avant de procéder à un examen complet dudit document lors d'une prochaine séance de l'assemblée délibérante.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte de la transmission du rapport annuel du délégataire pour l'année 2023, remis par l'association Léo Lagrange Centre Est, titulaire du contrat de concession portant sur la gestion des accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes de la ville ;
- de constater l'absence de production ou la production partielle de certaines pièces au sein du rapport annuel, contrevenant aux obligations posées par le Code de la commande publique ainsi que par le contrat de concession de service public ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes diligences pour obtenir du délégataire les pièces manquantes.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus. A noter que M. CHEVARDE, pourvoir M. KATZ, MME CHOPIN-RENAULD et M. PERRI ne prennent pas part au vote.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 juin 2024.

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Aïcha MENZRI



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 14 juin 2024
- Convocation distribuée le : 14 juin 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 28 juin 2024
- Affichage du procès-verbal le : 4 octobre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme BARDOUL, Mme DEL MANCINO, Mme MALARY, Mme MENZRI, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à M. Jacky THOUVENIN
- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à Mme Elise DROUVILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Gabriel HOFFER à M. Mallory KOENIG
- M. Jean-Louis KATZ à M. Christophe CHEVARDÉ

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Aïcha MENZRI

Pour extrait

La secrétaire de séance,

Aïcha MENZRI



Le Maire,

Michel BREUILLE